

Au service de la réussite éducative des jeunes

Bruno Jarry

DANS **CAHIERS DE L'ACTION 2010/3 N° 29** , PAGES 69 À 80

ÉDITIONS **INSTITUT NATIONAL DE LA JEUNESSE ET DE L'ÉDUCATION POPULAIRE**

ISSN 1772-2101

ISBN 9782110973306

DOI 10.3917/cact.029.0069

Date de mise en ligne : 25/11/2016

Article disponible en ligne à l'adresse

<https://shs.cairn.info/revue-cahiers-de-l-action-2010-3-page-69?lang=fr>



Découvrir le sommaire de ce numéro, suivre la revue par email, s'abonner...
Scannez ce QR Code pour accéder à la page de ce numéro sur Cairn.info.



Distribution électronique Cairn.info pour Institut national de la jeunesse et de l'éducation populaire.

Vous avez l'autorisation de reproduire cet article dans les limites des conditions d'utilisation de Cairn.info ou, le cas échéant, des conditions générales de la licence souscrite par votre établissement. Détails et conditions sur cairn.info/copyright.

Sauf dispositions légales contraires, les usages numériques à des fins pédagogiques des présentes ressources sont soumises à l'autorisation de l'Éditeur ou, le cas échéant, de l'organisme de gestion collective habilité à cet effet. Il en est ainsi notamment en France avec le CFC qui est l'organisme agréé en la matière.

Au service de la réussite éducative des jeunes

Bruno Jarry

« L'adolescent cherche dans l'Autre la réponse à ses agirs qui le parlent. »

S. LESOURD

Comme le montrait Marie Choquet dans son enquête de l'Inserm en 1993, la démotivation dans l'acte d'apprendre, le racket et l'absentéisme dans le cadre scolaire, les exclusions temporaires et la déscolarisation traduisent de possibles conduites à risque des adolescents, premiers signaux d'alarme et facteurs de délinquance. Les troubles de comportement, les insultes et agressions dans les centres commerciaux, les violences contre autrui peuvent malheureusement constituer la suite logique pour ces jeunes en errance et en grandes difficultés. Afin de remédier à ces situations, plusieurs actions ont été organisées à l'échelle de la Cité pour prévenir les conduites dangereuses pour les jeunes et pour leur environnement, formalisées dans le contrat local de sécurité (CLS). Nous présenterons des initiatives emblématiques du dispositif de réussite éducative³¹, puis nous exposerons les modes de coopération pour mutualiser les réponses d'institutions différentes mobilisées face aux actes de primodélinquance, qui rappellent que la vie du jeune est bien trop précieuse pour le laisser à cet abandon de lui-même, comme nous l'affirme si justement Philippe Jeammet³².

Les actions de coproduction éducative entre l'Éducation nationale et le Clavim

Le dispositif de réussite éducative regroupe un ensemble d'initiatives qui concourent à la réussite scolaire pour les jeunes Isséens dans les collèges et lycées : la classe passerelle, les élèves médiateurs, la gestion des exclusions temporaires des établissements scolaires. Notons par ailleurs les opérations comme la sensibilisation des délégués de classe aux structures existantes en matière de prévention, de santé, de loisirs, de protection, la boussole des métiers (forum d'information et d'orientation), les conférences et expositions sur les sciences « Du cosmos aux cellules ». Ces actions constituent des réponses élaborées conjointement pour faciliter les conditions d'apprentissage et participent à la coproduction éducative. Nous présenterons trois modalités qui nous paraissent exemplaires : la classe passerelle pour les élèves en situation de décrochage scolaire à l'entrée en 6^e, les élèves médiateurs pour la régulation des conflits entre pairs et le dispositif de gestion des exclusions, promoteur d'une sanction signifiante pour les jeunes en mal d'école.

■ La classe 6^e passerelle du collège La Paix

La classe passerelle est un moment de passage « survitaminé » pour des élèves aux apprentissages scolaires difficiles. Elle a pour objectif de lutter contre le décrochage scolaire des enfants issus du CM2 des écoles primaires environnantes et de faciliter ainsi leur adaptation au collège. Elle propose une réponse individualisée à des élèves fragilisés afin de prévenir tout risque de

³¹/La commune d'Issy-les-Moulineaux n'est pas reconnue comme un site « politique de la Ville ». Il ne s'agit pas du dispositif de Réussite éducative mis en place en 2005 dans le cadre du contrat urbain de cohésion sociale (Cucs).

³²/JEAMMET P. *Pour nos ados, soyons adultes*. Odile Jacob, Paris, 2008.

démotivation, d'échec, voire d'abandon. Il s'agit de consolider un socle de connaissances fondamentales conforme au programme de la classe de 6^e tout en optimisant les aptitudes et capacités de l'apprenant afin de renforcer ses acquis, sa sécurité interne et de restaurer ainsi son narcissisme. Ce dispositif aide les jeunes à reconstruire une image positive d'eux-mêmes et de leurs relations à autrui grâce à des activités associées, organisées et coordonnées par le centre de loisirs et d'animation de la Ville d'Issy-les-Moulineaux (Clavim), comme les arts plastiques, le théâtre, la musique mais aussi au travers d'ateliers relatifs à la citoyenneté. Cette

L'Aventure du vivant : des origines de la vie aux nanotechnologies

Quelle est l'origine de la vie ? Comment fonctionne une cellule ? Théorie de l'évolution, classification des espèces et mécanismes de sélection naturelle concordent-ils ? Quels engins microscopiques explorent l'univers du vivant pour témoigner et rendre compte de l'infiniment petit ? Comment les découvertes de la génétique transforment-elles notre compréhension du monde du vivant ? Quels sont les grands enjeux éthiques et scientifiques de la révolution biologique en cours ? Autant de questionnements évoqués dans le cadre de L'Aventure du vivant, manifestation d'animation et de culture scientifique qui s'est adressée en octobre 2009 à tous les publics, en écho au bicentenaire de la naissance de Charles Darwin et au 150^e anniversaire de la première édition de *L'origine des espèces*, ouvrage emblématique qui présentait pour la première fois ses travaux sur la théorie de l'évolution. Organisée à l'initiative du Clavim, en coopération avec l'espace Icare, la médiathèque, la ludothèque, l'espace jeunes, l'Entrepoint, les maisons d'Issy et l'espace parent-enfant, cette animation résulte de la mobilisation de partenaires : le CNRS, l'Inserm et l'Ifremer. Au programme : expositions, animations, spectacles, conférences...

Une convention de partenariat existe entre la Ville et le CNRS depuis 2007 qui se traduit dans des animations autour de la culture scientifique, afin de permettre d'identifier, notamment par les plus jeunes, les enjeux de la connaissance de ce monde en perpétuelle transformation avec l'accélération des technologies.

classe met en œuvre une véritable remédiation scolaire avec un effectif réduit de dix-huit à vingt élèves, des professeurs volontaires et des méthodes pédagogiques particulièrement adaptées tout en recherchant également l'épanouissement des jeunes au travers des activités culturelles. Un séjour d'intégration en début d'année, des spectacles de théâtre et des rencontres avec des représentants du monde de l'entreprise ponctuent l'année scolaire pour encourager les jeunes dans leur engagement, et constituent des espaces de parole et moments privilégiés avec les adultes référents, soutiens actifs et témoins de leur évolution.

Ce partenariat innovant se traduit par une coélaboration et une co-construction du programme alternant entre des processus cognitifs, affectifs, physiques et sociaux. La conception, l'animation et l'évaluation de ce dispositif reconduit depuis cinq ans s'effectuent sous la supervision du principal du collège et du directeur de la jeunesse du Clavim. Centrés essentiellement sur l'élève comme sujet d'éducation, les parents sont mobilisés, rassurés et réinvestis

pour valoriser leurs enfants dans cette nouvelle aventure et dans toutes ses avancées. Les résultats sont très satisfaisants après évaluation de plusieurs promotions depuis trois ans. Les jeunes retrouvent le plaisir d'apprendre, même si pour certains la scolarité ne constitue pas l'axe central de leur projet. Les activités culturelles assurent des médiations complémentaires pour la construction de la personnalité de l'adolescent et convient les parents à regarder leur fils ou leur fille comme un sujet en devenir et non seulement comme un élève en difficulté.

■ Le dispositif des élèves médiateurs du collège Victor Hugo

Au vu du contexte lié au déménagement du collège Victor Hugo sur un site provisoire à la rentrée scolaire 2003, il paraissait opportun d'initier, selon une démarche participative avec l'ensemble des acteurs de l'établissement et des partenaires associés, un nouveau dispositif de prévention des violences et des conflits entre pairs : la formation d'élèves médiateurs. Vingt-cinq collégiens

de la 6^e à la 3^e pratiquent des médiations dans la cour du collège pendant les récréations. Avant d'intervenir sur le terrain, ils suivent une formation à l'écoute active, à la résolution des conflits et aux techniques de médiation. Ils sont par la suite accompagnés d'adultes référents (membres de la communauté éducative, animateurs de rue, animateurs jeunesse, bibliothécaires) avec lesquels ils peuvent échanger sur leurs expériences. Promouvoir une culture de médiation permet d'instaurer un ensemble de pratiques au collège afin de développer des outils de communication non violente, de gérer et résoudre des problèmes relationnels, de privilégier la concorde dans un esprit « gagnant-gagnant » et de prévenir toute forme de mésentente persistante, d'incivilité manifeste ou de violence. Il s'agit par la mise en œuvre de ce dispositif de favoriser la résolution d'une problématique relationnelle en faisant appel à une personne qui se positionne comme tiers facilitateur entre deux ou plusieurs protagonistes. Le dispositif d'élèves médiateurs canalise l'agressivité et les violences par le biais de la parole, instaurant une relation avec des adultes, tuteurs de permission, de contenance et de protection.

Pour réussir l'expérience des élèves médiateurs, il est nécessaire de sensibiliser la communauté éducative, dont les élèves comme les adultes référents, au projet de médiation entre pairs. Il convient de procéder à un appel au volontariat pour participer à ce dispositif. Une élection des nouveaux élèves médiateurs est assurée parmi les collégiens volontaires, et une sélection est effectuée par les représentants de la communauté éducative avec possibilité de choisir des jeunes repérés pour leurs difficultés comportementales afin de disposer d'une équipe représentative d'une véritable mixité sociale. Il est organisé des formations distinctes sur la médiation pour les collégiens et les adultes référents, puis des médiations sont mises en œuvre avec l'appui des adultes référents. Enfin, les pratiques de médiation sont analysées sur les volets suivants : le processus, l'impartialité, l'écoute, le respect. Le dispositif est évalué par les différents acteurs concernés : élèves, professeurs, Clavim, Ville, conseil général des Hauts-de-Seine. Une cérémonie en fin d'année scolaire se déroule pour les élèves en présence du maire, du conseiller général, des parents, des adultes référents, des représentants de l'inspection académique et des autres principaux des établissements scolaires afin de féliciter chacun pour la qualité de son engagement.

La médiation repose sur la reconnaissance du processus dialectique de la parole comme vecteur de régulation, d'une part, et sur la présence d'un tiers impartial au sein d'un conflit, d'autre part. L'environnement scolaire se caractérise par une répartition claire des fonctions d'autorité. La médiation entre pairs vient bousculer les représentations des membres de la communauté éducative et oblige chacun à regarder l'autre avec une meilleure compréhension de ses positionnements. Cette initiative contribue à favoriser l'apprentissage de la civilité, du civisme et de la citoyenneté pour les jeunes. Elle les invite, les « convoque » selon la belle expression d'Emmanuel Lévinas, à devenir sujet et acteur. Ainsi, les jeunes mobilisent leurs talents afin de promouvoir la concorde et la fraternité. La démocratie est menacée par les violences et le consumérisme individualiste qui abrase et détruit les valeurs collectives. Seule une éducation à l'altérité et au respect des libertés peut garantir une cohésion sociale renouvelée et contribuer ainsi aux droits de l'homme. Les parents sont naturellement associés et adhèrent à l'éducation, à la responsabilité, à l'éthique et à la bienveillance. La reconnaissance de la médiation s'est traduite dans le nouveau collège inauguré en 2005 par la création d'un bureau dédié aux séances de médiations.

■ Le dispositif de gestion temporaire des exclusions

L'exclusion scolaire d'un établissement constitue une sanction ultime destinée à répondre au comportement insupportable et inacceptable de l'élève. Derrière les difficultés manifestes de ce jeune, se dessine souvent un rejet de l'institution scolaire. Renvoyer l'élève de l'établissement

peut venir renforcer le processus d'exclusion et de désocialisation dans lequel il s'est lui-même engagé. La mise à l'écart de trois à cinq jours doit constituer une mesure de nature exceptionnelle susceptible d'aider l'adolescent à modifier son comportement. Une démarche d'accompagnement éducatif est organisée systématiquement entre les collèges et lycées d'une part et le Clavim d'autre part. Elle se déclenche une fois la sanction prononcée et s'inscrit dans le maintien d'un lien structurant, nourrissant et soutenant l'élève pendant le temps de son renvoi. Il est proposé un temps de réflexion sur l'acte posé par l'élève dans l'enceinte de son établissement scolaire avec le principal ou son représentant, en présence de la famille dans la mesure du possible. Un travail de révision sur les matières fondamentales (français, mathématiques, anglais) est déterminé par le professeur principal en vue de sa mise en œuvre avec le jeune par l'animateur référent à l'espace jeunes. Un temps de vie quotidienne se déroule pendant ces jours d'exclusion pour échanger avec l'élève sur ses pratiques de loisirs, de sports et de culture. Notre objectif consiste à prévenir le décrochage, le mal d'école et la déscolarisation que risque d'entraîner l'exclusion.

Cette démarche³³ est formalisée dans le cadre d'une charte éducative engageant le jeune, son représentant légal, l'établissement scolaire et l'espace jeunes. Le jeune est accompagné pendant la durée de cette mesure par le même animateur qui va consigner avec lui les actions entreprises dans un cahier de liaison. Les parents sont invités à participer à la première rencontre à l'espace jeunes et peuvent être soutenus dans leurs préoccupations face aux agirs de leur adolescent à l'espace parent-enfant, structure de soutien à la fonction parentale. Le collégien est invité à retourner dans son établissement avec la possibilité de réparer son comportement par l'écriture d'une lettre d'excuse, ou par une parole d'apaisement avec un professeur par exemple. La réparation est un acte essentiel qui restaure la qualité du lien avec le représentant concerné de l'institution scolaire dans une reconnaissance confirmante de chacun dans sa singularité.

Les instances de veille et de prévention de la délinquance

Chaque année, environ 129 000 jeunes sortent du système scolaire prématurément ou sans qualification. La veille éducative correspond à une mise en réseau de tous les acteurs qui concourent formellement ou non à l'éducation face aux situations comportant un risque majeur (absentéisme, incivilités et agressions, violences...) dans la construction de la personnalité d'un adolescent. Nous présenterons d'une part les deux figures de ces instances, à savoir le groupe local d'absentéisme scolaire et la cellule de veille éducative et d'autre part, les enjeux d'un tel dispositif en matière de prévention de la délinquance.

■ Le groupe local d'absentéisme scolaire

Cette instance a pour objectif de favoriser un échange portant sur la prévention de jeunes en situation d'absentéisme scolaire et de possible déscolarisation. Ce groupe local réunit³⁴ toutes les six semaines les principaux des collèges et proviseurs des lycées, les responsables de l'aide sociale à l'enfance (ASE) et de la circonscription d'action sociale, le policier référent du

commissariat, le directeur jeunesse, le directeur de l'espace parent-enfant, le coordinateur du CLS. Les trajectoires des élèves sont présentées individuellement par les responsables des établissements scolaires : fréquence et nature de l'absentéisme, difficultés manifestes de l'élève, rencontres avec les parents. Chacun essaie d'évoquer des pistes de travail pour remédier aux difficultés rencontrées par l'élève. Les différents opérateurs essaient de déterminer des stratégies éducatives afin d'obtenir plus d'efficacité dans les

^{33/45} jeunes sont concernés sur l'ensemble des collèges et lycées par ce dispositif. On compte peu de jeunes récidivant dans leurs comportements inadaptés.

³⁴ Près de 40 situations sont examinées sur une année scolaire. Les participants peuvent se mobiliser par ailleurs pour solliciter une commission locale enfance pour toute information préoccupante.

conduites à tenir face au mal d'école pour tel adolescent. Ce travail pédagogique fixe des objectifs à atteindre en définissant des modes opératoires précis avec des échéanciers à respecter. Il est possible d'envisager des réponses individualisées au travers du Programme personnalisé de Réussite éducative (PPRE). Cette initiative assure un programme d'action personnalisé mis en œuvre par le chef de l'établissement au service du projet du jeune et permet à celui-ci de maintenir un lien avec l'institution scolaire.

■ La cellule de veille éducative

La cellule de veille éducative a pour finalité de concevoir des réponses éducatives face à des jeunes mineurs aux comportements problématiques dans l'espace public et susceptibles d'être dangereux pour eux-mêmes comme pour les autres. Animée par le coordinateur du GLS, elle réunit le commissaire de police, le substitut des mineurs, le centre d'action éducative, les responsables de l'ASE et de la circonscription d'action sociale, le directeur jeunesse, le directeur de l'espace parent-enfant. Le commissaire de police présente toutes les six semaines les comportements factuels des mineurs mis en cause : menace, vol à l'étalage, violence sexuelle, agression. Face à des jeunes en ruptures familiale, scolaire, sociale et professionnelle, le travail consiste à déterminer l'opérateur qui connaît le mieux chacun d'eux et qui semble être accepté par lui pour définir une « accroche éducative » afin de l'amener à sortir de cette socialisation délinquante. Les éclairages des différents professionnels restituent la trajectoire souvent chaotique de l'adolescent et de son environnement familial. Nous retrouvons des éléments similaires relativement connus dans l'histoire de ces « incasables » : famille peu contenante et insécure, enfants suivis par les services sociaux dans le cadre d'une enquête sociale ou d'une mesure d'assistance éducative, rejet massif par la famille de l'aide éducative, échecs scolaires réitérants...

Chacun s'interroge sur ce qui peut freiner le jeune pris dans cette spirale destructrice dans laquelle il ne cesse de s'enfermer à son insu. La présence du substitut permet de relier le parcours judiciaire du jeune à son environnement. Des stratégies éducatives sont élaborées pour co-construire une réponse plus structurante face à ces comportements. Il est quelquefois regrettable que les décisions judiciaires ne permettent pas des postures plus pertinentes et efficaces face aux violences des adolescents. Les discontinuités des mesures judiciaires ne facilitent pas la constitution d'une temporalité et d'une continuité signifiante pour l'adolescent à l'égard des infractions commises. Ces mesures mériteraient de devenir plus contraignantes pour l'arrêter dans ses passages à l'acte réitérants, lui exposant avec une fermeté contenante que sa vie est trop précieuse pour l'abandonner à ses agirs qui lui parlent. Certains jeunes passés en cellule de veille bénéficieraient utilement d'un séjour de rupture ou d'un centre éducatif fermé, voire d'un établissement pénitentiaire pour mineur, avant de se retrouver incarcéré dans des maisons d'arrêt pour majeurs où l'éducatif a bien du mal à conserver ses droits. L'enfermement constitue aussi une réponse possible où l'éducatif peut offrir l'enveloppe nécessaire à la métamorphose de l'adolescent en quête d'identité.

En conclusion de cette partie, il convient désormais de préciser en quoi ces expérimentations reposent sur des fondamentaux pédagogiques qui s'appliquent dans les actions de prévention : le paradigme éducatif, la normativité et la sanction éducative.

Le dispositif de réussite éducative repose sur un paradigme éducatif, dont la matrice est largement empruntée aux apports de Philippe Meirieu, articulée autour de trois pôles : un pôle axiologique (les valeurs de la démocratie), un pôle méthodologique (approche phénoménologique) et un pôle théorique (philosophie de la médiation, psychologie de l'adolescent, pédagogie du

sujet). Cette approche éducative propose une sensibilisation aux valeurs de liberté, de responsabilité, de paix et d'humanisme. Elle s'oppose à la conception du « chacun pour soi » et à la seule promotion du consumérisme comme facteur de lien et de cohésion sociale. Le pôle méthode s'incarne dans la prise en compte de l'apparaître comme phénomène pour ajuster une réponse dans l'être-là de la situation éprouvée. La phénoménologie constitue une approche compétente permettant d'intervenir en se centrant sur le champ du phénomène. Le pôle connaissance s'inscrit dans une approche pluriréférentielle pour interpréter, expliquer et rendre compte de la complexité des situations éducatives. L'épistémologie de la complexité énoncée par Edgar Morin propose des modes d'analyse qui fournissent des clés de compréhension des situations rencontrées sans pour cela les « épuiser ». Les limites rencontrées dans les expérimentations conduites par le Clavim avec les établissements scolaires s'expliquent souvent par un déficit de l'un des axes présentés. Notons par exemple l'incongruence entre le discours éducatif annoncé et les actes posés par les représentants de l'institution scolaire ou de celle du Clavim.

Le dispositif d'aide scolaire : motiver, savoir apprendre, réussir

Le Clavim propose un ensemble de formules d'aide scolaire, de la 6^e à la terminale, pour accompagner le jeune dans sa scolarité et le soutenir, si besoin est dans son adaptation aux normes et attentes scolaires. L'équipe éducative a pour objectif d'aider à la compréhension des contenus et de renforcer également son organisation personnelle. Cette approche pédagogique vise à restaurer la confiance et l'estime du jeune en ses capacités d'apprendre dans le cadre d'une relation bienveillante, sécurisante et exigeante. Cette pratique vise à aider le jeune à savoir apprendre et à vouloir apprendre afin de développer le plaisir d'apprendre et l'aimer apprendre. Les jeunes, avec ou sans leurs parents, rencontrent les responsables de ces actions dans les différentes structures d'animation afin de déterminer ce qui correspond le mieux à leur besoin, attente et envie entre l'aide aux devoirs, le contrat d'aide individualisé, l'appui en sciences, les stages d'aide scolaire.

Le collège

– L'aide aux devoirs

Il s'agit pour les collégiens de préparer leurs devoirs dans un environnement studieux, convivial et chaleureux en présence d'adultes capables de les aider à surmonter une possible difficulté. Chaque animateur favorise la compréhension des consignes et la résolution des exercices en mathématiques, français, anglais, espagnol, histoire, géographie, physique... Ce soutien a aussi pour objectif de renforcer chez le jeune ses capacités d'organisation, de méthodologie et de gestion du temps. Il n'est pas rare d'observer les jeunes s'entraider pour telle ou telle difficulté rencontrée. Cette modalité est valorisée car elle génère des conduites de socialisation solidaire.

– Le contrat d'aide scolaire

Cette formule d'aide consiste à favoriser la résolution d'une difficulté rencontrée par le jeune en mathématiques, français ou anglais pour les collégiens. Ce contrat réunit un intervenant et deux jeunes, durant une heure et demie par semaine. Il permet de déterminer des objectifs individualisés à atteindre durant le trimestre. Le contrat d'aide scolaire a pour objectif de reprendre le cours, d'approfondir des points mal compris, de combler des lacunes des années antérieures, ainsi que de développer des méthodes pour mieux apprendre, mieux mémoriser et mieux s'organiser dans son travail scolaire. Un bilan est assuré chaque fin de trimestre avec le jeune, la famille et un responsable. L'animateur est sensibilisé à la formulation d'un objectif d'apprentissage et aux apports des pratiques de la médiation comme de la communication.

– Les stages d'aide scolaire

Ces stages en mathématiques, français ou anglais alternent des moments de travail collectif par groupes de niveaux et des révisions personnelles avec des animateurs. Il est demandé aux jeunes au préalable de leur participation de formaliser des objectifs de travail et d'avoir défini les chapitres sur lesquels ils souhaitent travailler, échanger et s'entraîner. Au fil de la semaine, les objectifs atteints permettent d'avancer et de cibler une aide personnalisée pour chaque jeune.

Le lycée

– Le contrat d'aide scolaire

Il consiste à favoriser la résolution d'une difficulté rencontrée par le jeune, en formulant un objectif précis à atteindre, par exemple maîtriser les techniques de la dissertation, du commentaire composé et de l'écriture d'invention, résoudre les équations du second degré... Le lycéen peut être accom-

pagné dans les disciplines suivantes : français, mathématiques, physique, anglais, espagnol, biologie, histoire et géographie. Le nombre de séances dépend des objectifs et des difficultés rencontrées par chaque élève. Ce contrat est personnalisé et donne lieu à une formalisation signée par le jeune, l'animateur d'aide scolaire et le référent espace jeunes.

– Coup de pouce en anglais

Pour parler, revoir certaines règles de grammaire, commenter des textes, reprendre de grandes notions dans une ambiance conviviale. Une animatrice bilingue accompagne les jeunes dans l'apprentissage de cette langue. L'apprentissage linguistique s'effectue autour du jeu et du plaisir d'apprendre ensemble.

– Les stages lycée +

Afin d'optimiser les chances de réussite des lycéens à leurs examens ou pour aborder de nouveau des chapitres qui posent problème aux lycéens, l'équipe pédagogique propose à l'espace jeunes une formule susceptible de les aider à franchir certains caps difficiles pendant les vacances scolaires. Au programme : mathématiques, français, physique, chimie.

– S'entraîner pour l'oral du bac de français

Savoir se présenter et mieux valoriser ses connaissances constitue un objectif quelquefois délicat pour certains adolescents. Une lecture intelligente, une bonne diction et le contrôle de son émotion constituent des éléments clés qui peuvent participer à l'obtention d'une bonne note. Une meilleure maîtrise de soi et de contrôle de ses émotions peut être obtenue grâce à une préparation adaptée, plaisante et motivante. L'espace jeunes le propose aux futurs bacheliers avec le concours d'un comédien professionnel. Celui-ci écoute, valorise, encourage et soutient les deux jeunes en séance de travail avec des apports sur l'apprentissage de la technique de lecture, du travail sur les textes et de la présentation à l'oral.

La seconde considération concernant l'ensemble de ces initiatives s'inscrit dans la reconnaissance du jeune comme sujet et dans l'obligation de lui proposer des contextes pédagogiques où la contrainte éducative est normative et non normalisante pour reprendre la distinction subtile d'Élisabeth Martin³⁵. La normalisation conduit à la soumission passive de l'élève dans une logique du « subir ». Il est renvoyé à une dialectique de nature maître-esclave où l'arbitraire est de nature sociopolitique. La normativité consiste à placer l'apprenant dans une situation éducative où il se doit d'affronter, en qualité de sujet, l'aporie énoncée pour la résoudre, dans la finalité de maîtriser de nouveaux savoir-agir (savoir, savoir-méthode, savoir-procédure, savoir-faire). L'obéissance est active et signe d'émancipation. Le processus d'apprentissage devient efficient. La normativité autorise la mise en œuvre d'une élaboration signifiante par l'élève car cette « belle contrainte » est tierce à la relation entre l'éducateur et l'apprenant. Ainsi, les élèves médiateurs, la classe passerelle et la mise à l'écart temporaire proposent des cadres structurants qui considèrent l'apprenant dans sa singularité et dans son advenir comme sujet responsable et libre. Cette posture éthique se conjugue parfaitement avec les études d'Eirick Prairat sur les déterminants de la sanction éducative. « Plus fondamentalement, écrit-il, nous verrons que penser la sanction éducative, c'est suspendre l'idée d'emprise pour réaffirmer le primat du sens, de l'altérité et du symbolique³⁶. » Elle exige sens et parole, responsabilité et socialisation, liberté et réparation qui restaurent chacun dans son humanité profonde.

Les expérimentations pédagogiques mettent en œuvre un travail de langage où la dialectique dialogale consacre l'éducation entre des individus-sujets dans un vivre ensemble commun en se soumettant avec consentement aux mêmes lois, normes et valeurs. Comme l'écrit Jacques Marpeau³⁷, « le sujet se trouve ainsi placé devant la nécessité d'interroger son propre désir face à une réalité. Par la mise en présence d'un choix qu'il est amené à poser, il s'engage et se met en position de devoir en assumer les conséquences, non plus dans une alternative toute puissance/impuissance mais comme être

³⁵/MARTIN E., BONNERY S., *Les classes relais*, ESF, Paris, 2002.

³⁶/PRAIRAT E., *La sanction en éducation*, Presses universitaires de France, coll. « Que sais-je ? », Paris, 2003.

³⁷/MARPEAU J., *Le processus éducatif. La construction de la personne comme sujet responsable de ses actes*, Érès, Toulouse, 2005.

limité assumant un certain pouvoir de modifier la réalité de son environnement. » Les différentes médiations éducatives comme les actions entreprises dans les instances de prévention participent, de notre point de vue, à la prévention de la délinquance en insistant sur les principes de responsabilité et de liberté du sujet. Plutôt que de laisser un jeune dans l'abandon de lui-même, il est « projeté » dans un environnement d'adultes, exigeants dans leurs attentes, présents activement dans leur engagement et vigilants dans les rapports à la loi. La prévention de la délinquance peut restaurer l'être du sujet pour le contraindre, avec son adhésion, à advenir dans sa véritable liberté, de créateur et d'auteur, au lieu de le laisser évoluer dans ses immédiatés pulsionnelles qui l'entraînent dans des régressions destructrices de sa sécurité interne.

Pour aller plus loin

BERBAUM J.,

Développer la capacité d'apprendre,
ESF, Paris, 1998.

BLAIS M.-C., GAUCHET M., OTTAVI D.,

Conditions de l'éducation,
Stock, Paris, 2008.

BOURRY D'ANTIN M., PLUYETTE G., BENSIMON S.,

Arts et techniques de la médiation,
Juris Classeur, Lexis Nexis, Paris, 2004.

LE COLLECTIF,

Pas de 0 de conduite pour les enfants de moins de 3 ans !,
Érès, Toulouse, 2006.

LE COLLECTIF,

Enfants turbulents, l'enfer est-il pavé de bonnes préventions ?,
Érès, Toulouse, 2008.

MEIRIEU P.,

Apprendre..., oui mais comment,
ESF, Paris, 1991.

MORIN E.,

Les sept savoirs nécessaires à l'éducation du futur,
Le Seuil, Paris, 1999.

PRAIRAT E.,

La sanction en éducation,
Presses universitaires de France, coll. « Que sais-je ? », Paris, 2009.

REPÈRES,

Mettre en œuvre un projet de réussite éducative,
Les éditions de la DIV, Saint-Denis, 2007.

LE REGARD DE Jérôme Appolaire

Jérôme Appolaire est responsable des actions socio-éducatives³⁸.

La mission des animateurs de rue

La mission des animateurs de rue consiste à accompagner des adolescents âgés de 11 à 17 ans dans l'élaboration de leurs parcours de vie, dans des contextes où ils se trouvent vulnérables (échec scolaire, rupture familiale, dépendances générant des conséquences douloureuses pour le jeune et pour son environnement). Dans les situations difficiles, les animateurs établissent une relation d'aide et d'écoute qui a pour vocation de prendre en compte le jeune en tant que sujet de ses désirs et de son histoire, afin de favoriser l'élaboration de l'estime de soi et de la confiance en l'adulte. L'action de notre équipe se décline selon trois grands axes : le travail de rue, les séjours de vacances, ainsi que la pratique des entretiens de suivi.

À Issy-les-Moulineaux, les animateurs de rue agissent directement au contact des jeunes, dans la rue : ils vont là où les jeunes se (re)trouvent.

Ils accueillent également les jeunes à l'espace jeunes, avec ou sans rendez-vous du lundi au samedi. Ces entretiens ont pour objectif de discuter avec le jeune de sa situation personnelle, et d'élaborer avec lui un parcours de réussite éducative qui vise à lui offrir un étayage et un équilibre entre l'école, les loisirs, la vie de famille et les besoins de liberté, d'aventure et de secret propres à son âge.

Spécificité de leur action

Les animateurs occupent une position de tiers très intéressante vis-à-vis des professeurs et des institutions d'aide éducative et d'animation. Ils sont pour le jeune des adultes référents qu'il choisit, et avec qui le dialogue est toujours possible. En effet, tout en travaillant en lien avec l'ensemble des acteurs éducatifs, l'animateur de rue demeure un référent dont la posture éducative contribue à la prise de recul du jeune par rapport à ses difficultés et à ses ressources personnelles pour y faire face. La relation de l'animateur se caractérise par son absence de jugement de valeur et d'enjeu institutionnel : elle puise chez le jeune une attitude créative, motivée et résolue, qui l'autorise à dire, à faire, à être par lui-même. Les animateurs de rue font également preuve d'une forte disponibilité et d'une grande réactivité, pour être au plus près du jeune dans ses difficultés.

Les propositions éducatives pour les jeunes

Les animateurs offrent aux jeunes des occasions de se découvrir des potentiels insoupçonnés par le biais des séjours de vacances, des entretiens et du travail de rue.

Dans un séjour de vacances, les jeunes ont l'opportunité d'expérimenter la vie en collectivité avec ses joies et ses contraintes, de tester des activités sportives qui demandent concentration et maîtrise de soi (sports mécaniques, eaux vives...), et de se dépayser en sortant de la ville.

Dans le cadre des entretiens d'accompagnement, les animateurs donnent l'occasion au jeune de prendre la parole sur ce qu'il vit et de se positionner comme acteur, voire comme auteur de ses choix. Ils effectuent ainsi un travail de conscientisation et de distanciation qui permet au jeune d'élaborer son propre parcours éducatif.

Les animateurs de rue sillonnent la ville chaque semaine, rencontrant les jeunes à la sortie des établissements scolaires mais aussi dans les maisons de quartier, les stades, les parcs ou la rue tout simplement. Leur présence dans toute la ville permet d'élaborer un lien et un dialogue apaisé avec une génération qui bouscule souvent le désir de tranquillité des adultes, et qui génère de l'incompréhension chez ces derniers.

Les animateurs font ainsi œuvre de médiation : leur rôle de tiers impartial aide chacun à trouver sa place, tout en redonnant au jeune la responsabilité de ses actes et de leurs conséquences, notamment dans les situations où le conflit bloque les individus dans des logiques de confrontation ou de rupture.

Les relations aux familles

Tout suivi régulier avec un jeune s'accompagne d'un lien étroit avec la famille de celui-ci. En effet, c'est dans une philosophie de la coéducation que les animateurs de rue agissent : l'équipe se tient à l'écoute des parents qui se sentent souvent seuls et désarmés face à l'incompréhension qui les sépare de leurs enfants. Le soutien des parents est souvent l'élément décisif qui peut aider un jeune à tracer son propre chemin.

Il arrive que des réunions de médiation aient lieu à l'espace jeunes afin de trouver, dans un lieu tiers, une surface de discussion et d'échange : les membres d'une même famille peuvent ainsi se parler sans violence et sans rupture, et se redécouvrir mutuellement un visage humain, dans un cadre de respect et de confidentialité.

³⁸/En parallèle d'un parcours universitaire en philosophie, il a encadré des séjours de vacances, des centres de loisirs et des formations Bafa, et assuré la coordination de dispositifs (classe passerelle, 3^e accompagnée, accompagnement des élèves en situation d'exclusion scolaire...), ainsi que la responsabilité de l'équipe des animateurs de rue.

LE REGARD DE Paul Baquiast

Paul Baquiast est principal du collège Matisse, chef d'établissement relais à Issy-les-Moulineaux³⁹.

Le comité d'éducation à la santé et à la citoyenneté (CESC)

Je coordonne le CESC commun aux cinq établissements secondaires de la Ville d'Issy-les-Moulineaux.

Il existe un CESC par établissement, dont la fonction, comme son nom l'indique, est de promouvoir auprès des élèves, dans la continuité des savoirs dispensés dans le cadre des enseignements disciplinaires, des connaissances, des capacités et des attitudes en matière de santé et de citoyenneté. À Issy-les-Moulineaux, les chefs d'établissement ont décidé d'instituer, en complément, un CESC interétablissements, financé en partie par une subvention municipale. Celui-ci détermine des problématiques communes aux quatre collèges et au lycée, et organise, à destination des élèves, des parents d'élèves et des enseignants, des conférences de spécialistes de haut niveau.

Les attentes d'un principal de collège à l'égard d'une collectivité locale

À la différence des écoles primaires, les établissements secondaires n'ont pas de liens institutionnels avec les municipalités. Leur autorité de tutelle est le conseil général pour les collèges et le conseil régional pour les lycées. Néanmoins, le quotidien des élèves est à l'échelle d'une commune, et non à l'échelle d'un département ou d'une région. Par sa proximité avec les jeunes vivant sur son territoire comme avec les multiples acteurs en charge de la jeunesse (Éducation nationale, ASE, protection judiciaire de la jeunesse – PJJ –, police...), la commune est la mieux placée pour assurer avec efficacité une fonction de coordination. Par ailleurs, par leur réactivité, les structures jeunesse d'une ville sont un partenaire efficace et fiable pour un établissement scolaire. Mais encore faut-il que la volonté de la commune soit forte en la matière, ce qui est le cas de la Ville d'Issy-les-Moulineaux qui met en œuvre d'importants moyens humains et financiers.

Parmi les coopérations Clavim/établissements secondaires, citons le dispositif 6^e passerelle (collège de La Paix) pour les élèves repérés en difficulté en CM2, les élèves médiateurs (collège Victor Hugo) pour la prévention des violences en milieu scolaire, le dispositif 3^e accompagnée (collège Henri Matisse) pour les élèves repérés en difficulté en fin de 4^e ou encore la prise en charge des élèves provisoirement exclus et la formation des délégués de classe (les quatre collèges). Dans chacun de ces cas, les animateurs du Clavim interviennent auprès des élèves en complément des personnels de l'Éducation nationale, selon un cahier des charges précis et défini en commun.

LE REGARD DE Patrice Huerre

Patrice Huerre est psychiatre, psychanalyste et vice-président de la maison des adolescents des Hauts-de-Seine.

Les enjeux d'une maison des adolescents dans les Hauts-de-Seine

Créer une maison des adolescents suppose, de mon point de vue, une bonne appréciation des besoins des adolescents du département, conformément au cahier des charges ministériel. Cette appréciation de leurs besoins aussi bien sur le plan sanitaire qu'éducatif, culturel ou juridique nécessite une mise en relation des acteurs professionnels impliqués dans ces différents domaines. C'est pourquoi la maison des adolescents des Hauts-de-Seine s'est constituée sur un mode associatif pour faciliter l'identification des réponses déjà en place, ainsi que le regroupement des expériences et des réflexions ressortant des pratiques déjà engagées. Cela afin de faire émerger de façon plus précise les besoins non satisfaits et soutenir ensemble des initiatives pertinentes.

39/ Titulaire d'un doctorat d'histoire.

Ces conditions préalables sont de nature à faciliter l'accès des adolescents, de leurs parents et des professionnels aux ressources utiles.

Des actions prioritaires pour les adolescents à l'échelle d'un territoire communal

À l'échelle d'un territoire communal, la priorité me semble être de faciliter les relations interprofessionnelles afin de permettre aux adolescents et à leurs parents de bénéficier au mieux des réponses adaptées à leur situation, toujours singulière. La dimension communale dans une ville comme Issy-les-Moulineaux s'y prête bien, ce qui serait différent à Paris, Lyon ou Marseille ! La diversité des réponses est un atout, par rapport à la réponse communale unique que l'on trouve parfois en France, au gré de l'intérêt d'un professionnel ou d'une équipe de recherche qui induit bien souvent les problèmes qu'elle prétend combattre : si l'intérêt le plus visible de la communauté locale est par exemple la tentative de suicide, il y a fort à parier qu'il y en aura davantage dans cette localité qu'ailleurs... les adolescents étant alors enclins à penser que pour rencontrer des adultes attentifs à leurs difficultés, il vaut mieux mettre en avant une tentative de suicide qu'un mal-être existentiel.

Le soutien aux professionnels dans l'accompagnement des jeunes dits « incasables »

Pour les professionnels qui investissent leurs interventions en faveur des jeunes les plus difficiles (et donc les plus en difficulté), il me semble qu'il est important de disposer de temps durant lequel ils peuvent prendre un peu de distance par rapport à leur activité, évoquer les émotions, difficultés et questions résultant de leur pratique. Ceci ne peut se faire que dans un temps réservé, avec un professionnel extérieur aux enjeux institutionnels, garantissant une neutralité bienveillante dans les reprises qui s'y font.

Les politiques en matière de jeunesse, la socialisation et l'autonomisation des jeunes

Tout dépend des politiques ! Si elles les considèrent comme des sources de désordre et en ont peur, elles participent plutôt à leur stigmatisation et à l'empêchement de grandir. Si, par contre, elles misent sur les potentialités des jeunes (souvent sous-estimées par les intéressés eux-mêmes) – sans verser dans une vision angélique d'un groupe d'âge qui n'aurait pas besoin de cadres et de contenant –, en s'appuyant aussi sur leurs capacités et leur désir de création, de solidarité et de responsabilisation, alors elles contribuent grandement à l'exercice d'une citoyenneté et à leur autonomisation.

À Issy, le Clavim a l'avantage d'une pratique bien repérée dans son projet et son éthique et donc « utilisable » par les jeunes sans crainte que les propositions faites soient le camouflage d'une volonté de contrôle et d'encadrement qui ne laisserait de surcroît aucune place à leurs idées. L'avantage de cette place est de renforcer les synergies des différentes initiatives existantes. L'inconvénient pourrait être de représenter un modèle unique de réponse aux besoins des jeunes.

LE REGARD D'Emmanuel Aziza

Emmanuel Aziza est actuellement responsable du pôle services aux publics de la bibliothèque publique d'information (BPI) du Centre Georges Pompidou à Paris⁴⁰.

La fonction d'une médiathèque

Un équipement de lecture publique est souvent appelé « médiathèque » pour signifier qu'il est bien davantage qu'une bibliothèque traditionnelle. Depuis les années 1980-1990, le modèle de la médiathèque a évolué, il est passé d'une bibliothèque tous supports à un lieu culturel équipé en multimédia, proposant de nombreux services en plus du prêt : autoformation, accès à Internet, animations et manifestations dans des domaines multiples, à destination de publics très diversifiés. Et ce sont aussi de plus en plus des services en ligne.

L'articulation d'une politique de jeunesse et des structures culturelles à l'échelle d'un territoire local

Les structures culturelles sont naturellement des « fournisseurs » de contenus et de ressources pour les activités des structures jeunesse. À l'inverse, les structures jeunesse sont naturellement des « fournisseurs » de publics pour les activités des structures culturelles. Mais si cet échange et cette continuité n'existent pas, c'est tout à fait dommageable pour la politique de jeunesse comme pour la politique culturelle d'une collectivité. Une médiathèque en particulier peut apporter aux structures jeunesse l'éclairage de la littérature, de l'art, des sciences, elle peut soutenir des opérations ambitieuses en suggérant des œuvres, des auteurs, des artistes, des films documentaires... Inversement, des structures jeunesse peuvent apporter un nouveau souffle à une médiathèque en la confrontant avec des publics qui ne franchiraient pas forcément sa porte d'eux-mêmes.

Les médiathèques et les évolutions des technologies

C'est une question qui préoccupe beaucoup les bibliothécaires actuellement. Les bibliothèques ont tout intérêt à proposer en numérique à leurs inscrits ce qu'elles proposent sur supports physiques (musique, films, livres), certaines ont commencé à le faire. Mais les modalités de prêt et de diffusion des contenus numériques ne sont pas encore évidentes à mettre en place dans le respect du droit d'auteur, les abonnements destinés aux bibliothèques demeurent d'un prix élevé et leur nombre s'accroît lentement malgré les efforts collectifs – la BPI coordonne ainsi le consortium d'acquisition des ressources électroniques en ligne pour les bibliothèques publiques. En attendant de pouvoir faire davantage, de nombreuses bibliothèques commencent à être présentes sur Internet en plus de leur site officiel, via des blogs, des pages facebook, myspace... afin de valoriser leurs animations, de partager avec leurs usagers des expériences et des découvertes de toutes natures.

Les modes de collaboration entre le Clavim et la médiathèque d'Issy-les-Moulineaux

Les collaborations sont nombreuses, avec les centres de loisirs, avec l'espace jeunes, avec l'espace parent-enfant, avec l'Entrepont (espace musical)... Ce qui m'a paru particulièrement intéressant lorsque je travaillais à Issy, ce sont les ponts créés entre bibliothécaires et animateurs. Par exemple : présentation commune d'une exposition organisée par la médiathèque sur un illustrateur jeunesse qui permettait aux animateurs de venir le mercredi avec des groupes, de manière autonome ; rencontre autour des mangas à l'espace jeunes qui permettait aux bibliothécaires jeunesse de présenter le fonds mangas de la médiathèque ; accueil de groupes de rock issus à la médiathèque, sur suggestion de l'Entrepont.

Je ne dis pas qu'il n'y avait pas parfois des querelles de frontière ou des malentendus liés à des cultures professionnelles différentes – aucune collaboration n'est idyllique – mais toutes ces formes de synergie ne peuvent qu'être bénéfiques pour l'utilisateur final (l'enfant, l'adolescent, le jeune adulte). Après tout, on travaille au profit des mêmes publics ! Et le lien fort entre le jeune et la médiathèque, c'est un lien fort avec la lecture. C'est d'autant plus important que, passé 15 ans, s'inscrire à la bibliothèque apparaît moins comme une nécessité, même pour les lycéens qui y viennent nombreux pour étudier et préparer leur bac.

⁴⁰ Conservateur en chef des bibliothèques. De 2004 à 2007 a été directeur de la médiathèque d'Issy-les-Moulineaux, président de l'association Images en bibliothèques. Dans ce contexte, a contribué à de nombreuses animations en faveur de la jeunesse.